



05.12.2001 - 15:25 Uhr

Collaboration dans les domaines de la mobilité et des assurances

Berne / Genève (ots) -

Le Touring Club Suisse et la Mobilière envisagent une coopération stratégique

La Mobilière et le Touring Club Suisse (TCS) veulent s'engager dans une coopération stratégique. Un accord de base a été signé aujourd'hui. Au cours des prochains mois, la collaboration sera concrétisée et fixée contractuellement. A l'aide d'un partenariat, les deux entreprises, qui occupent chacune des positions de force, visent une position dominante sur le marché, dans le secteur de la mobilité.

Les deux partenaires assument la conduite dans leurs compétences de base. Dans les domaines de l'assistance, c'est-à-dire l'organisation de services et les prestations, c'est le TCS qui assume la responsabilité et, pour les affaires d'assurances, c'est la Mobilière. Les deux partenaires assument en commun la responsabilité pour l'assurance protection juridique. Ceux-ci, en mettant ensemble leurs diverses prestations et les supports de risques, escomptent de substantielles optimisations qui profiteront finalement à leurs membres et clients. En outre, ils prévoient de nouvelles offres communes dans le secteur de la «mobilité».

Au premier plan, il y a l'étroite collaboration dans le domaine de l'assurance protection juridique ainsi que dans celui de l'assurance voyages et assistance. Le TCS fait l'apport de sa position de force en tant qu'organisation de services dans le secteur de la mobilité, et la Mobilière celui de sa forte position d'assureur bien ancré en Suisse. Les compléments apportés de part et d'autre à la palette des produits offerts seront à l'origine de plus-values pour les clients, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour les fournisseurs.

Il est prévu de transférer à la Mobilière toutes les affaires d'assurances, à l'exception d'ASSISTA. Le TCS garantit l'organisation et les prestations d'assistance. En outre, les deux entreprises veulent utiliser en commun le réseau actuel de leurs agences et offrir ainsi à tous leurs clients un réseau encore plus dense pour les prestations personnelles.

En tant que club et organisation leader dans le secteur de la mobilité, le TCS dispose d'un effectif de base de plus de 1,4 million de membres. Pour sa part, la Mobilière, qui est leader sur le marché dans le domaine des assurances choses, compte plus d'1,3 million de clientes et de clients. La Mobilière a une base coopérative, tandis que le TCS est une association.

Le TCS et la Mobilière demeurent des personnes juridiques distinctes.

Une représentation des deux partenaires dans leurs conseils d'administration respectifs est prévue.

Les photos y relatives sont disponibles chez Keystone et Reuters.

Contact:

Mobilière:

Kurt Messerli

porte-parole médias

Tél. +41/31/389'64'20

TCS:

Stephan Müller

porte-parole médias

Tél. +41/31/380'11'41

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100013016> abgerufen werden.